

N° 1 - 2019

# la lettre mensuelle

Adresse e-mail : [mairie@lachapelledebrain.fr](mailto:mairie@lachapelledebrain.fr)  
Site internet <http://www.lachapelledebrain.fr/>



## Commune de La Chapelle-de-Brain

### Horaires

MAIRIE  
et  
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE  
LA CHAPELLE

Lundi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)  
Mardi 9h à 12h30 - 13h à 17h30  
Mercredi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)  
Jeudi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)  
Vendredi 9h à 12h30 - 13h à 16h30  
Tel : 02.99.70.20.03

MAIRIE  
et  
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE  
BRAIN-SUR-VILAINE

Mardi 9h30 à 12h30  
Tel : 02.99.70.20.12

#### Levée du courrier :

APC La Chapelle de Brain : 10h00  
Boîte aux lettres Brain : 9h30  
Boîte aux lettres La Chapelle : 10h00  
Boulangerie Renac : 15H45  
La Poste Langon : 16h00

## Compte rendu réunion conseil municipal Vendredi 21 décembre 2018

Nouveau mail mairie :  
[mairie@lachapelledebrain.fr](mailto:mairie@lachapelledebrain.fr)

### Horaires d'ouverture de la Médiathèque de La Chapelle de Brain

Mercredi	14h30 - 18h00
Jeudi	16h00 - 18h00
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h30 - 12h30

Tél. 02.99.70.13.95

**Prochaine réunion du Conseil Municipal  
le Vendredi 25 Janvier 2019  
à 19h30**

**Présents** : M. JULAUD Dominique, Maire, Mmes : BÉRARD Michèle, DRION Lucette, MM : CHEREL Victor, LIENARD Bruno, LOLLIVIER André, MAHE Pascal, MORISOT Yohann

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme HENRY Maryvonne à M. JULAUD Dominique

**Excusé(s)** : Mmes : BRIZAY Marie-Annick, CERISIER Bénédicte, GRIMAUD Marie-Paule, MM : DEBRAY Pierre-Yves, POULAIN Yvonnick

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BÉRARD Michèle

### **Avenant au projet photovoltaïque : cession de la convention à l'association Etoile Solaire**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 30/06/2017 a été décidée la validation du lancement du projet photovoltaïque par l'association Branichapel'Toits sur la commune de La Chapelle-de-Brain et par délibération du 06/04/2018 la signature de la convention d'occupation temporaire du patrimoine de la commune au service du projet.

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'association "Etoile Solaire" composée des membres d'un collectif d'habitants du Pays de Redon a décidé de s'associer à l'association Branichapel'Toits tout en devenant porteuse du projet photovoltaïque ; ce regroupement étant soumis à l'accord de cession de la convention de mise à disposition à l'association Etoile Solaire qui deviendrait alors le nouveau bénéficiaire des termes de la convention par la signature d'un avenant stipulant ce changement de nom du bénéficiaire, les autres articles demeurant inchangés.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTENT la cession de la convention à l'association Etoile Solaire pour le projet photovoltaïque sur la commune de La Chapelle-de-Brain,
- AUTORISENT Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

### **Demande de subvention association OGEC Saint Melaine**

Monsieur MORISOT Yohann ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire présente aux conseillers la demande de subvention déposée par l'association OGEC Saint Melaine (école La Chapelle) au titre des manifestations de l'année 2018.

Quatre manifestations ont été organisées : Soirée tartiflette, trail des Mines d'or, kermesse et soirée disco.

Monsieur le Maire propose d'accorder comme chaque année une subvention de 80.00 € par manifestation.

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

- accorde une subvention de 320 € à l'association OGEC Saint Melaine pour ces manifestations. Elle sera prélevée au compte 6574 du budget de l'exercice en cours

### **Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - mise en concurrence des entreprises d'assurances**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel conclu avec la CNP Assurances arrive à échéance le 31 décembre 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale notamment l'article 26,

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités territoriales et établissements territoriaux,

Vu le décret n° 85-643 du 26 janvier 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Vu le code des assurances,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

DECIDE

Article 1 : La Mairie de La Chapelle-de-Brain mandate le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour mettre en oeuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel.

Article 2 : Les risques à couvrir concernent :

- les agents stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL,
- les agents stagiaires et titulaires non affiliés à la CNRACL et les agents non titulaires.

Article 3 : La collectivité s'engage à fournir au Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, en tant que de besoin, les éléments nécessaires à la détermination de la prime d'assurance.

### **Aménagement de sécurité au bourg de La Chapelle : assistance à maîtrise d'ouvrage**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération du 24/11/2017, le Conseil Municipal a attribué au cabinet ADAO l'étude de faisabilité du projet d'aménagement du bourg de La Chapelle-de-Brain en vue de sa sécurisation. L'étude étant achevée, la commune souhaite inscrire ce programme d'investissement au prochain budget primitif et confier au cabinet ADAO l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le montant prévisionnel du programme s'élevant à 390 143.50 euros HT, le devis du cabinet ADAO pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage s'élève à 14 490 euros HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de réalisation du programme d'investissement dont le prévisionnel s'élève à 390 143.50 € HT ainsi que le devis du cabinet ADAO pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'un montant de 14 490 € HT,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces de ce dossier ainsi que les marchés à venir et à formuler toutes les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds de Solidarité Territoriale, de Redon Agglomération au titre des Fonds de Concours, de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL et de la Région Bretagne.

## MAIRE DÉLÉGUÉ

Monsieur Yohann MORISOT, Maire Délégué, vous reçoit sur rendez-vous les soirs en semaine ou les samedis matins à la Mairie de Brain-sur-Vilaine.

Merci d'appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous au 02 99 70 20 03.

# **... INFORMATIONS DIVERSES...**

**Les nouveaux nés et les nouveaux arrivants de l'année 2018 sont conviés**

**Dimanche 10 Février 2019 à 11h  
à la Salle de Brain-sur-Vilaine  
à une rencontre conviviale.**

**Dans le cadre du Grand Débat National, un cahier de doléances est à votre disposition en Mairie.**

**Vous pouvez également les envoyer par mail à : [contact@lachapelledebrain.fr](mailto:contact@lachapelledebrain.fr)  
en précisant en objet :  
« Doléances Grand Débat »**

## LE GROUPEMENT FORESTIER DU TERTRE

Le Groupement Forestier propose des lots de bois à vendre sur pied (châtaignier).  
S'inscrire en mairie.

Renseignements auprès du Président René Perron ou Pascal Mahé.  
*(tirage au sort des lots – personnes inscrites seront contactées directement)*

## INFORMATION SUR LE NOUVEAU SYSTEME DE RAMASSAGE DES BACS INDIVIDUELS

Les bacs individuels ont été distribués.

La bonne pratique :

**2 bacs** : 1 gris pour les déchets et 1 jaune pour le tri qui seront sortis en fonction des plannings de collecte

*Il est impératif de positionner ces bacs sur les emplacements marqués (poignées vers les habitations) à cet effet par Redon Agglomération, la commune est collectée par un véhicule à bras mécanique et un circuit a été établi pour la collecte dans un seul sens de circulation.*

**NE PLUS SORTIR LES ANCIENS BACS INDIVIDUELS NON PUCÉS QUI NE SERONT PAS COLLECTÉS**

**NE PLUS UTILISER DE SACS JAUNES EN DEHORS DES POUBELLES, L'OPÉRATEUR NE DESCEND PAS DU VÉHICULE.**

**Les personnes qui n'ont pas été livrées en bacs doivent absolument contacter ACP SERVICES au 0800 111 102 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 18h ou Redon Agglomération 02 99 70 34 34**

A savoir :

Les anciens bacs collectifs sont donnés gratuitement.... Voir avec les Services Techniques de la mairie...

# La Chapelle de Brain

Samedi 23 Février 2019

A partir de 19h  
Salle Espace Loisirs



## Tartiflette Maison

Menu\* Adulte :

9€

Kir  
Tartiflette maison  
Salade  
Dessert  
Café

Menu\* Enfant :

5€

Jus de Fruit  
Tartiflette maison  
Salade  
Dessert

ANIMATIONS

MUSICALES

(pendant la soirée)

Karaoke,  
Quizz, Blind test,  
«N'oubliez pas les  
paroles...», etc..

Cadeaux à gagner

\* Boissons Non Comprises

### Sur Réservation Uniquement

Auprès de l'école, des parents d'élèves, du Bar l'Espérance,  
de l'Epicerie Lila ou du Bistrot de Brain

*Possibilité de Repas à emporter : nous contacter*

Organisation OGEC Saint Melaine

Renseignements : 06 75 00 32 57

#### Repas Tartiflette

La Chapelle de Brain  
Samedi 23 Février 2019

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_

Précisez le menu : Nombre

Repas Adulte 9€

Repas Enfant 5€

OGEC Saint Melaine

Partie à renvoyer avec le règlement

#### Repas Tartiflette

La Chapelle de Brain  
Samedi 23 Février 2019

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Précisez le menu : Nombre

Repas Adulte 9€ (Kir, Plat, Dessert, Café)

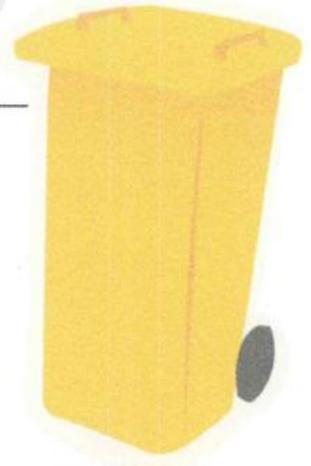
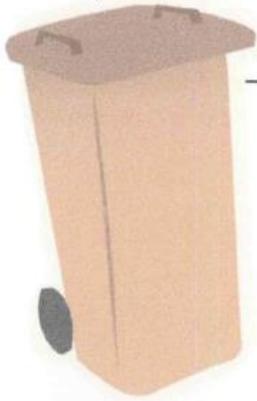
Repas Enfant 5€ (Jus de fruit, Plat, Dessert)

OGEC Saint Melaine

Règlement par chèque à l'ordre de :  
OGEC SAINT MELAINE

Partie à conserver

# Tri des déchets



**Le jeudi 21 février**  
**A 19h**

**A la salle espace loisirs**  
**à La Chapelle de Brain**



## Création d'une association

Vous êtes comme nous habitants de notre commune et peut-être intéressés par son histoire et son patrimoine. Vous avez envie de partager vos connaissances ou d'en savoir plus et même de diffuser tout cela au public le plus large !

En toute convivialité, un groupe de travail et d'échange est en train doucement de se constituer. Globalement, il a pour objectif de promouvoir et de faire découvrir le patrimoine naturel et culturel et les anciennes traditions liés au marais et à ses environs.

Nous sommes toujours en réflexion avec l'association LE LAC et en discussion avec le Conseil Général pour investir et faire vivre la longère de Gannedel. Nous envisageons des visites guidées faites par nous, habitants des environs. Nous réfléchissons à des projets pour exposer des photos actuelles ou anciennes, des objets, des outils, du mobilier que nous avons tous dans nos greniers et qui forment notre histoire commune.

Si vous voulez nous rejoindre, nous sommes ouverts à vos propositions.  
Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- Karine Dutemple : 06-12-62-22-37 [karine.dutemple@gmail.com](mailto:karine.dutemple@gmail.com)
- Augustin Ferré : 02-99-90-06-43 ou 06-45-97-89-83 [allegra-ferre@wanadoo.fr](mailto:allegra-ferre@wanadoo.fr)

Bien cordialement

Karine et Augustin

# FORMATIONS BAFA à REDON

La Fédé, en lien avec l'UBAPAR, organise des formations BAFA en 2019 :

- 1 générale pendant les vacances de février,
- 2 approfondissements pendant les vacances d'octobre.



  
la fédé

Formations à Redon  
**BAFA**  
Deviens animateur/trice !

21 > 26 oct. 2019 Formations d'approfondissement à Redon (35) en internat et pension complète 445 €

2 FORMATIONS : 2 thématiques

**Sport, grands jeux collectifs, veillées et journées exceptionnelles**

Cette formation d'approfondissement BAFA permettra de donner une toute nouvelle dimension à vos grands jeux et veillées. Vous découvrirez de nouveaux concepts d'activités, vous apprendrez à exploiter votre environnement et vous vous perfectionnerez dans l'organisation d'animations indispensables au bon développement de l'enfant.

**Pistes, enquêtes policières, énigmes, mystères et escape games**

Jeux de pistes, chasses aux trésors, jeux de rôles, cluedo, escape games... Comment organiser ce type d'animation sur une heure, une journée, une semaine entière ? Comment favoriser la coopération, la découverte de son environnement et l'imaginaire autour d'énigmes grandeur nature ? C'est ce que vous découvrirez lors de cette formation d'approfondissement BAFA.

Depuis 2014, la Fédé, association d'éducation populaire à Redon, organise des formations BAFA. Si tu as plus de 17 ans, ce Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur te permet d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler en séjour de vacances ou en accueil de loisir, pendant les vacances ou en périscolaire, avec des jeunes de 3 à 17 ans.

La Fédé est adhérente du réseau UBAPAR, qui coordonne les formations BAFA en Bretagne.



9 > 16 fév. 2019 Formation générale BAFA à Redon (35) en internat et pension complète 545 €

**RENSEIGNEMENTS**  
Mona 02 99 72 47 60  
mona.eugene-maestracci@lafede.fr  
Sur les aides financières possibles  
<http://ubapar.bzh/bafa-bafd>

**INSCRIPTIONS**  
Fiche d'inscription à télécharger sur le site d'UBAPAR <http://bafa-bafd.ubapar.bzh> et à envoyer à  
UBAPAR - BP 1044 29404 Landivisiau cedex

Renseignements :

[mona.eugene-maestracci@lafede.fr](mailto:mona.eugene-maestracci@lafede.fr)

0299724760

<http://www.lafede.fr>

Mona Eugène-Maestracci

Chargée de développement et de projet des politiques jeunes adultes

5 rue Jacques Prado - BP 30123

35601 REDON Cedex